



PROCÈS VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LIGUE des HAUTS de FRANCE

12 MARS 2022 / UGolf d'Aprémont

Le 12 mars 2022 à dix heures, les représentants des Associations Sportives adhérentes de la Ligue de Golf des Hauts de France se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, à la suite de la convocation qui leur a été faite en date du 10 février 2022.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée, à leur entrée, par les membres présents ainsi que par les représentants et les mandataires des membres non présents sous la surveillance des membres du bureau de vote.

Jean Louis Lignier préside l'Assemblée en présence de :

- Des Présidents de Comités Départementaux : Valérie SOBIERAJSKI (CD Pas de Calais) ; Daniel LEFEVRE (CD Somme) et Jean-Paul LEFEVRE (CT Oise Aisne)
- Des membres du Comité Directeur de la Ligue : Carole DANTEN, Hubert DENHEZ, Dominique JAMIN, Jean-Luc LEBOISNE, Jean-Claude MARTIN, Maguy MASLARD, Thierry MOULIN, Françoise PAUQUET et Philippe TIRY
- Des AS présentes ou représentées suivantes :

Ailette, Amiens, Aprémont, Arras, Bois des Retz, Bondues, Brigode, Cambresis, Champagne, Chantilly, Dunkerque, Forêt de Chantilly, Hardelot, Le Sart, Le Touquet, Les Flandres, Les Templiers, Lille Métropole, Lys Chantilly, Mérignies, Morfontaine, Mormal, Olhain, Raray, Rebetz, Salouel, St Quentin Mesnil, Thumeries, Val Secret, Vert Parc, Wimereux

27 AS de clubs avec terrain sur 43 et 0 AS d'Entreprise/Municipales sur 37 ont émargé et représentent 429 voix sur 614.

S'agissant d'une Assemblée Générale Ordinaire, aucun quorum n'est exigé par les statuts et elle peut donc délibérer valablement à la majorité simple des suffrages exprimés.

Sont déposés sur le bureau de l'Assemblée Générale les documents suivants :



- Les Statuts de la Ligue
- La Feuille de présence signée par les personnes présentes
- Le Règlement Intérieur
- Le Texte des résolutions qui seront proposées au vote de l'Assemblée
- Le Bilan et les comptes de résultat ainsi que les tableaux annexes
- Le Rapport du Commissaire aux Comptes

Monsieur le Président rappelle que l'Assemblée doit délibérer selon l'ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale 2021
- Rapport moral du Président
- Rapport financier du Trésorier
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Approbation des comptes, affectation du résultat
- Vote des résolutions
- Rapport des diverses commissions
- Approbation du montant de la cotisation annuelle des membres de la Ligue conformément à l'article 12 du règlement intérieur, soit : 10 € par voix élective
- Echanges – discussions

Dominique Jamin, Secrétaire Général, fait approuver le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 mars 2021. Ce PV est adopté à l'unanimité.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT :

Le Président axe son rapport sur 3 points : le développement, le sport et l'environnement.

État des lieux sur le golf en Hauts de France :

- Licenciés : Hausse de 9.7 % par rapport à 2020, + 2 754 licenciés avec un total de 31 058 licenciés en 2021 = record battu ; le nombre de licenciés est en progression depuis 2016. Les licences « jeunes » sont aussi en hausse : + 14.8 % avec un total de 3770 licenciés jeunes.

*Le Président souligne que les différentes actions de développement faites tout au long de l'année permettent cette dynamique. Ces indicateurs montrent également l'importance du travail fait par les clubs pour le développement et pour leur école de golf ainsi que par les Comités Territoriaux et Départementaux.

*Le Président souligne le travail de l'Équipe Technique Régionale entrepris depuis plusieurs années et souhaite que la Ligue soit toujours autant sportive et compétitrice. L'accent est mis sur la détection, l'encadrement, l'accompagnement à la formation, en liaison avec les écoles de golf et les clubs ; notamment à travers la Labellisation Régionale et le Challenge National des Écoles de Golf.



Le Président présente Gaultier FERRAND, nouvel entraîneur de la Ligue, en remplacement de Camille BLANC, qui a en charge la filière des plus jeunes.

*Le Président rappelle l'importance de la prise en compte de l'environnement et de la biodiversité dans les structures ; les clubs devront rapidement réfléchir sur les produits phytosanitaires, la consommation d'eau... etc. A ce propos, Rémy DORBEAU (Président de l'AGREF – Association Française des Personnels d'Entretien de terrains de Golf et Directeur de Chantilly) intervient à son tour et interpelle sur ces enjeux environnementaux.

*Le Président remercie le corps arbitral de la Ligue représenté par Delphine Le Marrec pour son travail sur les compétitions chaque année.

*Le Président remercie les 4 Présidents des Comités Départementaux/Territoriaux de la Ligue pour les actions respectives engagées et les encourage à continuer dans cette voie.

*Le Président remercie le Conseil Régional Hauts de France ainsi que la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, le Comité Régional Olympique et Sportif, les Présidents d'AS et directeurs présents, ainsi que tous les intervenants auprès des jeunes, les membres du Comité Directeur de la Ligue, les membres des Comités Départementaux/Territoriaux, Golf Magazine, La Voix des Sports qui nous suivent tout au long de l'année sans oublier les partenaires privés, le UGolf d'Apremont pour son accueil, et également les nombreux golfs qui mettent leur terrain gratuitement à disposition pour nos rencontres et compétitions jeunes.

*Le Président remercie le Président de la Fédération Française de Golf, Monsieur Pascal GRIZOT, qui nous fait l'honneur de sa présence. Il y a eu un temps d'échanges entre clubs et fédération.

RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER :

Hubert DENHEZ, trésorier de la Ligue, présente les comptes de l'année 2021 qui font apparaître un résultat bénéficiaire de 16 353 €.

Il présente également le budget prévisionnel 2022 établi sur la base de 384 965 €.

VOTE DES RESOLUTIONS :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu :

- La lecture du rapport moral du Président sur la marche de l'association durant l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- La lecture du rapport du Trésorier sur les comptes dudit exercice,
- La lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice,



Approuve les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne quitus aux administrateurs de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de l'affectation du résultat bénéficiaire de l'exercice de la manière suivante :
16 353 € au compte de réserve.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du budget prévisionnel pour le prochain exercice, approuve ce budget.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le montant de la cotisation annuelle des membres de la Ligue conformément à l'article 12 du règlement intérieur : soit 10 € par voix élective.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RAPPORT DES COMMISSIONS :

Chaque responsable de commission intervient afin de rappeler les résultats 2021 et les perspectives 2022 (Commission Sportive, Jeunes, Dames, Messieurs, Séniors, Scolaire, Entreprise, Développement, Paragolf, Communication, Médical/Santé, Environnement)

Thierry MOULIN, Président de Commission Sportive présente les résultats de la saison écoulée et donne une analyse des performances de nos jeunes en 2021.

Il poursuit avec la présentation de la politique sportive jeunes pour 2022 reprenant l'animation des jeunes jusqu'à U12, la structuration de la performance pour les joueurs suivis FFG et décrit les labels régionaux mis en place pour la 3^{ème} année afin d'accompagner et de soutenir les écoles de golf dans les clubs des Hauts de France.

Un book recensant les résultats de l'année est distribué et est disponible sur le site internet de la Ligue.



CINQUIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Le temps d'échanges de 30 minutes entre Monsieur Pascal Grizot, Président de la FFGolf et les personnes présentes fût très apprécié.

Plus aucune question n'étant évoquée, et l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président, remercie tous les membres du Comité Directeur et les personnes présentes.

La séance est clôturée à 12h30.

La Secrétaire Général
Dominique JAMIN

Le Président
Jean Louis LIGNIER